



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8332^e séance

Mardi 28 août 2018, à 9 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Pierce	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Adom
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/777)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 9 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/777)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. John Ging, Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/777, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Ging.

M. Ging (*parle en anglais*) : Le mois dernier, le Coordonnateur des secours d'urgence a informé le Conseil de sécurité (voir S/PV.8320) que le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans les provinces d'Alep et d'Edleb avait considérablement augmenté depuis le début de l'année. Ces dernières semaines, la situation humanitaire s'est à nouveau gravement détériorée dans le nord-ouest, tandis que des bombardements aériens et des tirs d'artillerie intensifs étaient signalés dans certaines parties des provinces d'Edleb, d'Alep, de Hama et de Lattaquié, faisant des morts et des blessés parmi les civils et endommageant voire détruisant des infrastructures civiles, dont des écoles et des hôpitaux, mettant ainsi à plus rude épreuve encore les acteurs humanitaires et les communautés d'accueil déjà vulnérables.

Le 10 août, des frappes aériennes sur la ville d'Ourom el-Koubra, dans l'ouest d'Alep, auraient fait

41 morts et plus de 70 blessés parmi les civils. Le même jour, des bombes ont été larguées sur Alteh et Khan Cheikhoun, dans le sud de la province d'Edleb, tuant 12 civils et blessant des dizaines d'autres personnes. Le 12 août, 67 personnes auraient été tuées et 37 blessées, dont beaucoup de femmes et d'enfants, lorsqu'un dépôt d'armes situé dans un immeuble d'habitation a explosé près de Sarmada, dans les faubourgs d'Edleb.

Au cours de la même période, l'UNICEF a signalé que trois établissements de santé auxquels il apportait un appui avaient été la cible d'attaques, et que deux de ces installations sont désormais hors service. Par ailleurs, il semblerait, mais cela n'a pas été confirmé, qu'un projectile aurait, sans faire de victime ni de dégâts, touché le site d'un hôpital d'Al Ma'arra qui avait été déclaré établissement protégé selon les procédures convenues. Les activités scolaires ont également été suspendues dans plusieurs secteurs en raison des hostilités.

Les organisations humanitaires répondent aux besoins dans tout le nord-ouest en recourant à des opérations d'acheminement d'aide transfrontière, lesquelles restent une bouée de sauvetage pour des centaines de milliers de civils qui ne peuvent être atteints par aucun autre moyen. Quelque 680 000 personnes ont reçu de la nourriture livrée par la Turquie durant le seul mois de juillet, tandis que 254 000 personnes ont reçu une assistance médicale au cours de la même période.

Outre les interventions en cours et le repositionnement de l'aide, les partenaires humanitaires mettent actuellement la dernière main à un plan de préparation complet concernant les personnes se trouvant dans les zones du nord-ouest auxquelles les organisations humanitaires transfrontalières ont accès. Ce plan vise à fournir les orientations nécessaires à une intervention adaptable sur un horizon de six mois, en complément de l'aide mobilisée à partir du territoire syrien. Sachant que, selon les estimations, la population déjà dans le besoin dans les zones contrôlées par des groupes armés non étatiques qui sont couvertes par le plan de préparation représente 2,1 millions de personnes, que les travailleurs humanitaires comptent probablement parmi les personnes déplacées et que de nombreuses organisations sont confrontées à des déficits de financement croissants, le Conseil doit impérativement s'efforcer d'éviter une nouvelle escalade de la violence et la catastrophe humanitaire qui en résulterait.

En ce qui concerne la situation dans le sud-ouest, le Gouvernement syrien a désormais repris le contrôle de la grande majorité des gouvernorats de Deraa,

Qouneïtra et Soueïda. Un retour massif de personnes déplacées a déjà eu lieu, et, d'après les estimations, moins de 60 000 personnes restent désormais déplacées dans les trois gouvernorats.

Toutefois, d'immenses besoins humanitaires subsistent, et l'ONU continue d'apporter son aide en partenariat avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres organisations locales. Plus de 390 000 personnes ont à présent bénéficié d'une aide alimentaire, ainsi que de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, de l'éducation, de l'aide au logement et des services de protection. Deux convois interorganisations ponctuels ont livré des trousseaux d'hygiène, des produits nutritionnels et des articles sanitaires et ménagers à 40 000 personnes au total à el-Balad et Bosra el-Cham, dans le gouvernorat de Deraa, les 9 et 16 août respectivement. Alors que les efforts visant à renforcer la protection et à améliorer les services de base se poursuivent, de même que des évaluations plus détaillées des besoins, il sera essentiel de maintenir et d'élargir l'accès humanitaire dans l'ensemble du sud-ouest du pays.

La situation humanitaire demeure complexe et difficile dans d'autres régions du pays. À Roukban, à proximité de la frontière entre la Syrie et la Jordanie, plusieurs centaines de familles ont quitté le camp en raison de la détérioration des conditions de vie, ce qui fait que selon les estimations, la population actuelle de cette localité est d'environ 45 000 personnes, en grande majorité des femmes et des enfants. Il devient de plus en plus urgent d'acheminer une aide humanitaire dans le camp, vu qu'il a bénéficié d'une aide minimale depuis janvier. Les discussions concernant l'envoi d'un convoi humanitaire dans la région se poursuivent.

Selon les estimations, à l'heure actuelle, près de 150 000 personnes auraient regagné la ville de Raqqa. La vie des personnes qui sont rentrées et des travailleurs humanitaires est toujours en danger du fait de la présence d'engins non explosés et d'engins explosifs improvisés. Cela constitue un obstacle aux efforts visant à intensifier l'action humanitaire, en plus de l'insécurité et de la pénurie de ressources.

Les combats en cours dans l'est de la province de Deir ez-Zor continuent d'avoir des répercussions sur les civils et ont entraîné le déplacement de plus de 20 000 personnes vers des camps de fortune entre juillet et le début de ce mois. Les organisations humanitaires présentes dans la région n'ont pas accès à de nombreux sites où se trouvent ces nouveaux déplacés, et la plupart des personnes déplacées ne seraient pas

autorisées à quitter ces sites, même si certaines d'entre elles ont pu se rendre dans d'autres régions pour recevoir des soins médicaux.

Le nombre de déplacés en provenance de la Ghouta orientale se trouvant dans les sites situés dans la campagne damascène ne serait désormais qu'un peu moins de 7 500. Entre la mi-juin et le mois d'août, l'ONU n'a pas été autorisée à avoir accès à ces sites. Cependant, j'ai le plaisir d'annoncer que des membres du personnel de l'ONU ont pu se rendre dans certains de ces sites la semaine dernière. Les retours dans la Ghouta orientale se seraient poursuivis, même si l'accès à cette zone reste limité, ce qui retarde nos efforts visant à intensifier l'action humanitaire et à fournir des services indispensables dans la zone, notamment au profit des personnes qui y retournent.

La Journée mondiale de l'aide humanitaire a été célébrée le 19 août pour rendre hommage aux travailleurs humanitaires et mobiliser l'appui en faveur des personnes touchées par les crises de par le monde. La Syrie demeure l'un des pays les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires et les prestataires de soins de santé. Nombre d'entre eux ont été directement visés dans le cadre de leur travail ou ont été forcés de fuir leur foyer. Des centaines d'autres ont perdu la vie. Nous continuons de rappeler à toutes les parties aux combats en Syrie qu'elles ont l'obligation, au titre du droit international humanitaire, de protéger et de respecter le personnel humanitaire.

Le Coordonnateur des secours d'urgence se trouve aujourd'hui à Damas, où il doit s'entretenir avec le Gouvernement syrien de la meilleure façon d'intensifier l'action humanitaire collective sur l'ensemble du territoire syrien et de fournir aide et protection aux personnes qui en ont le plus besoin. Sa visite coïncide avec celle du Haut-Commissaire pour les réfugiés.

L'action du Conseil est également essentielle pour garantir la désescalade à Edleb et dans les zones avoisinantes; pour garantir un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable; et pour assurer la protection des civils et des infrastructures civiles. Des centaines de milliers de personnes vivent déjà dans de très mauvaises conditions humanitaires, dans des sites surpeuplés où les services de base sont exploités à fond depuis des mois.

Les organisations humanitaires font tout ce qui est en leur pouvoir avec les moyens dont elles disposent pour poursuivre leur action et se préparer à une éventuelle détérioration de la situation, en grande partie grâce

aux opérations transfrontières et à la générosité des bailleurs de fond. Toutefois, en cas de scénario catastrophe à Edleb, les capacités actuelles seraient mises à trop rude épreuve et on pourrait se retrouver face à une situation d'urgence humanitaire d'une gravité sans précédent dans le contexte de cette crise. Par conséquent, nous demandons aux membres du Conseil de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter une telle situation. Pour reprendre les propos de Koffi Annan, « Nous avons les moyens et la capacité de résoudre nos problèmes, à condition que nous en ayons la volonté politique ».

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ging de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom des rédacteurs de textes ayant trait aux questions humanitaires. Je voudrais remercier M. Ging de son exposé et rendre hommage aux efforts inlassables des travailleurs humanitaires qui sauvent des vies au quotidien sur le terrain en Syrie. Trop de travailleurs humanitaires courageux ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous sommes réunis aujourd'hui au moment où il y a des signes alarmants d'une offensive militaire imminente dans le nord-ouest de la Syrie. Ces deux dernières semaines, nous avons déjà été témoins d'attaques contre des établissements d'enseignement et de santé, dont trois écoles qui reçoivent un appui de l'UNICEF. Au cours du premier semestre de 2018, 38 attaques contre des établissements de santé ont été signalées à Edleb. Il s'agit là de violations flagrantes du droit international humanitaire.

Il convient de rappeler à toutes les parties, notamment les alliés du Gouvernement syrien, les obligations qui leur incombent au titre du droit international humanitaire de protéger les civils et les biens de caractère civil, de respecter les principes de distinction, de proportionnalité et d'éviter de causer des souffrances inutiles. Les zones civiles, les bâtiments consacrés à l'enseignement, notamment les écoles, les hôpitaux et les installations médicales ne doivent pas faire l'objet d'attaques directes ou être utilisés à des fins militaires, et le personnel humanitaire et médical doit être respecté et protégé.

Nous notons avec un profond regret que la résolution 2401 (2018), présentée par la Suède et le Koweït et adoptée à l'unanimité par le Conseil il y a environ six mois (voir S/PV.8188), n'a toujours pas été mise en

œuvre. Nous soulignons que les résolutions du Conseil de sécurité doivent être respectées.

Edleb est une zone de désescalade, établie par les garants du processus d'Astana. L'une après l'autre, les zones de désescalade se sont transformées en zones d'escalade. Sur les 2,9 millions de personnes qui vivent dans la province d'Edleb et ses environs, plus de la moitié sont des personnes déplacées, dont beaucoup ont été déjà contraintes de fuir, pas une fois, mais plusieurs fois, y compris en provenance d'autres zones de désescalade. Dans la province d'Edleb et les régions avoisinantes, 2,1 millions de personnes – un nombre impressionnant – ont besoin d'aide humanitaire. L'intensification des opérations militaires aurait des conséquences catastrophiques et pourrait provoquer une catastrophe humanitaire. Nous exhortons donc toutes les parties à respecter l'accord de désescalade concernant Edleb et nous appelons les garants du processus d'Astana à honorer leurs engagements en matière de désescalade et d'accès humanitaire. Nous devons tout mettre en œuvre pour qu'Edleb ne connaisse pas le même sort qu'Alep ou la Ghouta orientale.

Nous sommes toujours vivement préoccupés par l'absence persistante d'accès humanitaire. Au cours de la période considérée, seuls quatre convois interinstitutions ont été envoyés. Il faut amener les autorités syriennes à faire davantage. Nous encourageons ceux qui ont de l'influence et ceux qui ont des contacts avec Damas à intensifier leurs appels en faveur de la signature de lettres de facilitation pour les convois, de l'exécution régulière des activités de l'ONU dans toutes les zones, y compris les zones qui sont passées récemment sous le contrôle d'autres parties, et de la délivrance des visas au personnel de l'ONU, notamment le personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous tenons également à rappeler que le mécanisme transfrontalier demeure le seul moyen de survie pour les nombreuses personnes qui ont besoin d'aide dans la province d'Edleb, et nous saluons les efforts déployés par l'ONU et les organisations partenaires à cet égard.

Des crimes de guerre ignobles continuent d'être perpétrés en Syrie au quotidien. Des civils, femmes et hommes, ainsi que des enfants, continuent d'être pris pour cible, au mépris flagrant de la vie et de la dignité humaines et en violation du droit international. Dans le cadre des opérations militaires visant à reprendre le contrôle du sud-ouest du pays, des bombardements aériens et des tirs d'artillerie aveugles, notamment contre des écoles et des hôpitaux, ont été effectués à de

nombreuses reprises. Nous sommes également indignés par les attaques perpétrées le 25 juillet par l'État islamique d'Iraq et du Levant à Soueïda, notamment l'enlèvement de femmes et d'enfants. Cela souligne une fois de plus la nécessité de faire respecter l'obligation de rendre des comptes, et nous réitérons notre plein appui à la Commission d'enquête, ainsi qu'au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

Tous les Syriens déplacés ont le droit de regagner leurs foyers. Néanmoins, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime que les conditions d'un retour volontaire des réfugiés syriens ne sont pas encore en place. Il incombe aux autorités syriennes de créer un environnement propice à un retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés et des déplacés, conformément au droit international et au principe de non-refoulement. Le HCR a un mandat clair de protéger les réfugiés. Le retour des réfugiés et des déplacés doit être géré par l'ONU en coopération avec toutes les parties concernées, conformément au droit international humanitaire. Nous appuyons pleinement les travaux de l'ONU, y compris le HCR, et nous partageons son analyse de la situation. À cet égard, nous voudrions également exprimer nos préoccupations persistantes concernant la loi syrienne no 10.

Enfin, nous réaffirmons notre appui à une solution politique facilitée par l'ONU, en application de la résolution 2254 (2015). C'est le seul moyen de trouver une solution durable à la crise en Syrie, de mettre fin aux souffrances et de répondre aux préoccupations légitimes de tous les Syriens. En outre, ce n'est qu'une fois qu'une transition politique crédible sera en place et que les conditions d'un retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés et des déplacés seront réunies que la communauté internationale des donateurs sera prête à apporter son concours en vue de la reconstruction de la Syrie.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'au fil des ans, la Suède et le Koweït ont été des donateurs importants en ce qui concerne l'action humanitaire en Syrie et que nous continuerons d'y contribuer. En tant que corédacteurs, nous continuerons également à faire tout notre possible pour aider à alléger les souffrances du peuple syrien, rappeler aux parties syriennes leurs obligations en vertu du droit international, y compris le

droit international humanitaire et les droits de l'homme, et veiller à ce que le Conseil s'acquitte de ses responsabilités conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que M. John Ging pour les précieux renseignements qu'il nous a fournis ce matin.

Le Pérou suit avec beaucoup d'inquiétude la situation en Syrie. Le conflit continue de faire des victimes et de causer la destruction des infrastructures civiles. L'aide humanitaire dont nous avons tant besoin continue d'être fournie de manière limitée. Plus de 13 millions de personnes – deux Syriens sur trois – en ont besoin. C'est Edleb en ce moment qui retient toute notre attention. La situation y est très volatile. L'extrême vulnérabilité de près de 4 millions de civils doit nous amener à concentrer notre attention sur la nécessité et la responsabilité de les protéger. En aucune circonstance, la lutte contre le terrorisme ne saurait servir de prétexte pour violer les droits de l'homme et le droit international humanitaire, surtout quand, comme à Edleb, la vie de quelques 2 millions d'enfants est en jeu.

Il faut absolument empêcher une nouvelle escalade de la violence. Son impact humanitaire serait incalculable. Cela pourrait provoquer de nouveaux flux massifs de réfugiés et compliquer encore davantage la stabilité régionale. Nous sommes également préoccupés par la situation de près de 5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et par les 6 millions de citoyens syriens qui constituent la plus grande population de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde aujourd'hui. Ces personnes, qui sont souvent exposées aux conditions de vie les plus précaires, ont le droit de retourner volontairement dans leurs foyers et à leurs affaires, dans la sécurité et la dignité, conformément à des paramètres internationalement acceptés. Les droits de propriété de ces personnes ne peuvent en aucun cas être compromis.

Cette situation dramatique exige plus que jamais que l'ONU et d'autres acteurs humanitaires aient un accès immédiat, sûr et sans entrave à ceux qui en ont le plus besoin. Nous tenons à réitérer nos expressions d'admiration et de soutien au travail du personnel humanitaire et à souligner l'importance de l'aide transfrontalière pour la survie de millions de personnes. La communauté internationale, et en particulier les pays qui disposent des ressources les plus importantes et ceux qui se sont engagés en faveur de la paix et de la

stabilité, doivent assurer un financement stable et prévisible du Plan d'intervention humanitaire en Syrie.

Enfin, nous devons rappeler l'urgence d'une solution politique à ce long conflit, sur la base de la résolution 2254 (2015) du Conseil et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Toutes les parties, et en particulier le Gouvernement, doivent s'engager de manière constructive dans ces efforts. En fin de compte le soulagement des souffrances de la population et la reconstruction nécessaire et urgente du pays en dépendent. À cet égard, nous espérons que la prochaine réunion à Genève entre l'Envoyé spécial et les garants du processus d'Astana permettra de progresser vers la mise en place d'un comité constitutionnel inclusif et représentatif, en particulier des femmes syriennes.

Nous pensons qu'il est indispensable que les garants du processus d'Astana, et d'autres pays ayant une influence sur le Gouvernement et l'opposition syrienne, contribuent à instaurer un climat de modération, de détente et de dialogue qui garantira la paix, le bien-être du peuple syrien et l'intégrité territoriale du pays.

M^{me} Eckels-Currie (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. John Ging de son exposé.

Tous les regards sont maintenant tournés vers le nord-ouest de la Syrie, et nous sommes extrêmement préoccupés par les menaces qui pèsent sur la vie des civils si le régime et ses alliés lancent une offensive plus large dans la province d'Idlib. La tension monte là-bas, tout comme la violence. Rien qu'au cours des dernières semaines, des centaines de civils ont déjà perdu la vie, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Les autorités scolaires auraient suspendu toutes les activités scolaires pendant plusieurs jours dans les villes proches d'Idlib en raison des hostilités. Des opérations militaires du régime syrien à Idlib, en particulier avec l'appui militaire russe, aggraveraient le conflit et iraient à l'encontre des efforts déployés par le Conseil de sécurité pour trouver une solution politique au conflit.

Nous sommes également profondément troublés par les informations selon lesquelles le régime continue de cibler les installations médicales, une tactique manifestement contraire au droit international humanitaire et en violation directe de la résolution 2286 (2016). Inutile de prétendre ignorer l'emplacement de ces installations dans le cadre des mécanismes de déconfliction qui sont en place. Cela ne fait qu'ajouter aux mensonges, aux crimes et aux innombrables récits de tragédies

humaines qui ont défini ce conflit au cours des sept dernières années.

Les États-Unis prennent au sérieux les avertissements de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. De Mistura, et du Coordonnateur régional de l'aide humanitaire, selon lesquels une opération militaire à Idlib et dans les zones environnantes non seulement mettrait en danger la vie d'un grand nombre des plus de 3 millions de civils qui s'y abritent, mais entraverait gravement la capacité des partenaires humanitaires à fournir une assistance vitale. Si les garants du processus d'Astana – la Russie, l'Iran et la Turquie – ne maintiennent pas leur propre zone de désescalade dans la province d'Idlib pour arrêter l'assaut imminent du régime, ces civils n'auront nulle part où aller pour trouver un refuge ou de l'aide.

Les États-Unis sont également profondément préoccupés par le fait que le régime pourrait à nouveau utiliser des armes chimiques contre les populations civiles dans le cadre de son attaque contre Idlib, ce qui aurait des conséquences dévastatrices pour les conditions humanitaires sur le terrain et éroderait davantage le régime international interdisant l'emploi d'armes chimiques. Comme nous l'avons clairement indiqué dans notre déclaration commune à l'occasion de « l'anniversaire » de l'attentat meurtrier au gaz sarin à Ghouta, les États-Unis et nos alliés, la France et le Royaume-Uni, réagiront de manière appropriée à toute nouvelle attaque à l'arme chimique de la part du régime d'Assad.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime que les conditions en Syrie ne sont pas encore propices aux retours massifs de réfugiés. Malgré l'évaluation de l'ONU cependant, le régime d'Assad a appelé les Syriens du monde entier à rentrer chez eux, mais n'a pas fait grand-chose pour créer les conditions nécessaires pour que cela devienne une réalité. En fait, le régime continue de faire du pays un endroit menaçant et dangereux pour sa propre population en bloquant systématiquement l'accès humanitaire transfrontalier de l'ONU, en bloquant le processus politique dirigé par l'ONU à Genève et en procédant à des frappes aériennes et à des offensives terrestres – mettant ainsi en péril des millions de civils.

En tant que premier donateur d'assistance humanitaire pour la Syrie, les États-Unis fournissent une aide qui atteint chaque mois 4 millions de Syriens dans les 14 gouvernorats, et nous continuerons de fournir cet appui au peuple syrien. Si nos partenaires russes sont sérieusement préoccupés par la situation des réfugiés

et autres Syriens déplacés, nous leur recommandons de cesser d'autoriser la violence continue et aveugle du régime syrien, de maintenir les zones de désescalade et d'autoriser l'accès humanitaire sans entrave à ceux qui en ont besoin, conformément à la résolution 2165 (2014).

La meilleure et seule solution durable à la crise humanitaire en Syrie passe par un processus politique crédible à Genève qui débouche véritablement sur une réforme constitutionnelle, des élections présidentielle et parlementaires supervisées par l'ONU et une transition politique qui reflète vraiment la volonté du peuple syrien, et assigne la responsabilité des violations des droits de l'homme commises pendant le conflit. Ces objectifs semblent souvent hors de portée, mais nous devons au peuple syrien de soutenir tous les efforts pour qu'ils deviennent réalité.

M^{me} Cordova Soria (État plurinational de Bolivie)) (*parle en espagnol*) : Nous prenons note avec gratitude du rapport fourni par le Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging, et exprimons une fois de plus notre regret que le peuple syrien continue à vivre dans un état de siège et de violence, notamment la population la plus vulnérable, à savoir les enfants, qui dans certains cas ne connaissent que cette réalité depuis leur naissance.

Nous regrettons qu'au moment de la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2018/777), à la suite de ce conflit, quelque 1,48 million de personnes vivent encore dans des zones difficiles d'accès, et que sur plus de 6 millions de personnes déplacées, 2,6 millions sont des enfants. Nous déplorons qu'au cours du seul mois de juillet, dans le sud-ouest de la Syrie, quelque 325 000 personnes ont été déplacées, ce qui a augmenté le nombre de personnes déplacées de cette population si vulnérable.

À cet égard, nous lançons un nouvel appel aux parties concernées pour demander la cessation des hostilités, conformément à la résolution 2401 (2018). Toute augmentation des tensions doit être évitée, afin de ne pas déstabiliser plus encore la région. C'est pourquoi nous redisons combien nous sommes préoccupés et alarmés par ce qui risque d'arriver dans la province d'Alep, mais aussi et surtout dans celle d'Edleb, étant donné que tout usage de la force dans cette région pourrait causer, outre des déplacements massifs de population, une grave catastrophe humanitaire. À cet égard, nous appelons l'attention sur le fait que rien qu'au mois

de juillet, la population d'Edleb a grimpé à 4,2 millions de personnes.

Il est essentiel de prévenir tout type de tension ou d'escalade de la violence afin d'éviter une tragédie pire encore. Pour ce faire, l'application intégrale de la résolution 2401 (2018) est indispensable. À cet égard, nous saluons les différentes initiatives qui ont permis de parvenir à des accords locaux facilitant non seulement l'acheminement de l'aide humanitaire, mais aussi l'évacuation des personnes dans le besoin, comme cela a été le cas avec les populations de Fouaa et Kafraya, le 16 juillet.

De même, nous nous félicitons de l'aide fournie par la France et transportée en Syrie avec l'appui de la Fédération de Russie. Cet exemple doit être reproduit si nous voulons porter secours aux 13,1 millions de personnes qui ont besoin d'aide sur tout le territoire syrien. Nous sommes convaincus que le dialogue et la coopération sont plus efficaces que l'usage de la violence.

Une fois encore, nous rejetons toute forme d'attaque aveugle contre des installations civiles et appelons les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire, afin de garantir la protection des civils, des hôpitaux et des établissements scolaires. Nous les exhortons également à ne pas prendre pour cible ces biens de caractère civil et, en particulier, à respecter et à protéger le personnel médical et humanitaire. Nous considérons que seul le respect du droit international et du droit international humanitaire permettra de parvenir progressivement à une paix durable sur le territoire syrien.

Nous rendons un vibrant hommage aux membres du personnel humanitaire et médical qui travaillent inlassablement, même au péril de leur vie, pour acheminer l'aide humanitaire qui fait si cruellement défaut. Nous exhortons les différents organismes humanitaires à ne pas interrompre cette aide, car c'est grâce à eux que nous sommes en mesure d'acheminer des vivres à plus de 3,3 millions de personnes et des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et fournitures connexes à un million de personnes. À cet égard, nous soulignons que rien qu'au mois de juillet, plus de 188 000 enfants et mères ont reçu des soins de santé primaires et des services de vaccination, et que plus de 193 000 enfants et mères allaitantes ont reçu des compléments nutritionnels et bénéficié de services de nutrition. En outre, nous soulignons en particulier qu'il a été possible de fournir

des services de protection et un soutien psychosocial à plus de 209 000 enfants.

C'est pourquoi nous réaffirmons que le Gouvernement syrien doit coopérer avec les différents organismes des Nations Unies et leurs représentants de façon coordonnée et dynamique afin de renforcer cette assistance. Pour ce faire, il faut également obtenir de toute urgence la délivrance de visas et les autorisations d'entrée des convois. Nous nous félicitons, à cet égard, du feu vert donné à quatre convois transfrontaliers au moins au mois de juillet. Nous appelons à la poursuite de l'acheminement de l'aide humanitaire par le biais de ces convois humanitaires interinstitutions.

Nous insistons sur la nécessité d'éliminer les restes explosifs de guerre sur tout le territoire et dans les zones peuplées, principalement dans la ville de Raqqa. Nous considérons qu'il s'agit là d'une tâche urgente et essentielle, non seulement parce que ces restes représentent une menace pour l'exécution des activités humanitaires, mais aussi parce que les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter de faire des victimes parmi les membres du personnel médical, les travailleurs humanitaires et surtout les civils qui retournent dans leurs villes d'origine. À cet égard, nous rappelons que tout retour doit se faire de manière volontaire, sans entraves, en toute dignité et dans des conditions de sécurité.

Enfin, nous réaffirmons que la seule possibilité de régler ce conflit passe par un processus politique sans exclusive, basé sur le dialogue et la concertation, dirigé par et pour le peuple syrien, pour parvenir à un règlement pacifique.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose remercier notre intervenant, M. John Ging, de son analyse complète.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de brièvement souligner une fois de plus notre ferme appui à la relance d'un processus politique pour la Syrie mené sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Nous appuyons fermement le processus politique sans exclusive dirigé et pris en main par les Syriens sous l'égide de l'ONU à Genève.

Pour en venir à notre sujet principal, à savoir la dimension humanitaire du conflit syrien, force est de reconnaître que la logique militaire continue de dicter l'évolution de la situation en Syrie. Nous continuons d'être témoins d'une violence incessante et généralisée ainsi que de violations du droit international, y compris des violations flagrantes et systématiques des droits de

l'homme et atteintes à ces droits. Les exemples les plus frappants sont toujours visibles dans le sud-ouest de la Syrie. Nous sommes extrêmement préoccupés par les informations selon lesquelles d'ici la fin du mois, près de 200 000 nouvelles personnes risquent d'être déplacées dans les zones touchées.

À la lumière de l'évolution récente de la situation, nous condamnons énergiquement l'intensification des opérations militaires et appelons à une cessation immédiate de la violence dans le sud-ouest du pays. Les opérations militaires qui causent des pertes en vies humaines parmi la population civile et détruisent et endommagent les infrastructures civiles, telles que les écoles et les hôpitaux, sont inacceptables et doivent cesser. Un accès humanitaire sûr et durable doit être garanti. Malheureusement, depuis que le Gouvernement syrien a repris le contrôle de nombreuses régions du pays, les acteurs humanitaires ne bénéficient toujours pas d'un accès sans entrave aux régions qui en ont besoin.

Nous sommes préoccupés par la situation non seulement dans le sud-ouest, mais aussi dans le nord-ouest de la Syrie. Les opérations militaires menées par les forces gouvernementales, avec le soutien de leurs alliés, ont déjà entraîné le déplacement de milliers de civils. Le nombre total de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans les provinces d'Alep et d'Edleb a augmenté de plus d'un demi-million cette année.

Comme nous l'avons entendu dans l'exposé, la province d'Edleb doit encore faire face à un nouvel afflux massif de personnes déplacées. Il s'agit d'une tendance extrêmement alarmante, qui fait d'Edleb la province qui accueille le plus grand nombre de déplacés en Syrie. Plus d'un demi-million de personnes ont été déplacées vers et dans la province d'Edleb au cours des six derniers mois, principalement en provenance de la Ghouta orientale, de Homs, de Yarmouk et d'autres parties de la province d'Edleb. Les conséquences que pourrait avoir une nouvelle escalade militaire dans cette région sont pour nous une source de grande préoccupation.

L'impératif humanitaire doit être notre priorité. Nous lançons à nouveau un ferme appel à toutes les parties ayant une influence sur le terrain pour qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour parvenir à une cessation totale des hostilités sur tout le territoire de la Syrie, en particulier dans la province d'Edleb, afin d'éviter les scénarios dont nous avons été témoins dans la Ghouta orientale et à Alep. Dans ce contexte, il convient de souligner que la protection des civils et des

infrastructures civiles par toutes les parties au conflit doit être respectée.

Qu'il me soit permis d'insister aussi sur la nécessité de protéger les réfugiés. Nous n'appuierons qu'un retour volontaire des Syriens, dans la sécurité et la dignité, sous les auspices des Nations Unies, lorsque les conditions le permettront. Le respect de l'impératif de non-refoulement doit être notre principe directeur dans ce domaine.

Il n'est nul besoin de rappeler l'importance de la protection des groupes vulnérables, en particulier les enfants, les femmes et les membres des minorités religieuses, qui sont trop souvent touchés de manière disproportionnée par le conflit en Syrie.

Pour terminer, je voudrais souligner la nécessité de préserver l'unité du Conseil en ce qui concerne la pleine mise en œuvre de la résolution humanitaire en Syrie. Malheureusement, nous sommes les témoins d'une nouvelle offensive militaire. Cela nous inquiète, car nous pourrions à nouveau être témoins d'un regain de violence. Nous appelons toutes les parties susceptibles d'influer sur les événements sur le terrain à prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la cessation des hostilités, la protection véritable de la population syrienne et, enfin, l'octroi d'un accès humanitaire urgent.

M^{me} Gueguen (France) : Je tiens tout d'abord à remercier le Directeur des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging, pour son exposé qui met à nouveau en lumière la gravité de la situation humanitaire en Syrie et le risque qu'elle s'aggrave encore si le régime menait une offensive d'envergure à Edleb. C'est une évidence de le rappeler : la violence engendre la violence et cet engrenage mortifère doit être stoppé. Dans cet esprit, je soulignerai quatre points.

Premièrement, la France est très préoccupée par les signes annonciateurs d'une offensive militaire de grande ampleur à Edleb. Une telle logique militaire continue de compromettre les espoirs de sortie de crise et fait courir le risque d'un nouveau drame humanitaire dans le nord de la Syrie, doublé d'une crise migratoire en Turquie. Or la protection des civils et des infrastructures doit être garantie; les vies de 2,2 millions de personnes sont en jeu. Cette logique violente aggraverait également les menaces sur la sécurité régionale puisqu'elle entraînerait la dispersion de combattants jihadistes également présents dans la région d'Edleb. Les bombardements,

qui se sont intensifiés ces dernières semaines doivent cesser immédiatement. Nous devons collectivement dissuader le régime syrien de mener à bien sa stratégie d'écrasement et notamment d'employer des armes chimiques. Et c'est le message que la France a passé la semaine dernière avec ses partenaires américains et britanniques. Le maintien du dialogue est à ce titre essentiel, et le Président de la République, Emmanuel Macron, est en contact étroit avec le Président Erdogan et le Président Poutine sur cette question. Nous appelons les garants de la zone de désescalade à Edleb à maintenir le cessez-le-feu et à respecter et faire respecter pleinement le droit humanitaire.

Deuxièmement, plus largement, il faut immédiatement garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire syrien. Les acteurs humanitaires doivent pouvoir accéder, en sécurité, à toutes les populations dans le besoin, y compris dans la Ghouta orientale et à Qouneïtra. La France déplore qu'aucun réel progrès n'ait été constaté sur ce plan, y compris dans les zones prioritaires qui ont changé de contrôle. Seuls 11 % des besoins de convoiement identifiés par l'ONU ont été couverts aux mois de juillet et d'août. C'est aussi insuffisant qu'inacceptable. Nous rappelons le caractère crucial de l'aide apportée par les convois transfrontaliers, autorisés par la résolution 2393 (2017). L'aide qui transite par la Turquie est vitale, et aucune alternative n'existe pour apporter chaque jour de l'aide à près de 2 millions de personnes dans le nord-ouest. Nous appelons également à l'augmentation de l'aide qui passe par Yaaroubiyé, entre l'Iraq et la Syrie.

Mon troisième point porte sur le retour des réfugiés. À ce stade, les conditions pour un retour sûr, digne et volontaire ne sont malheureusement pas remplies. Leur sécurité, s'ils décidaient de rentrer en Syrie, n'y est pas assurée. Depuis janvier, il y a eu près d'un million de déplacés supplémentaires en Syrie. Ceux qui rentrent sont par ailleurs exposés à des risques d'expropriation, d'exactions, d'enrôlement forcé voire de persécution par le régime. La loi no 10 rend irréversibles les déplacements de population et fait partie d'une stratégie d'ingénierie démographique. Elle constitue une entrave majeure au retour des réfugiés et des déplacés, et nous demandons, comme nos partenaires de l'Union européenne dans leur ensemble, l'abrogation de cette loi ainsi que des dédommagements et un travail de fond sur les restitutions de propriétés et sur la conscription.

Enfin, quatrième point, je souhaiterais rappeler que la situation humanitaire ne sera durablement rétablie qu'en cas d'avancée crédible et irréversible du processus politique mené par les Nations Unies. Le régime syrien ne montre jusqu'à présent aucune volonté de négocier la transition politique. Or, faute de transition politique conforme à la résolution 2254 (2015), il n'y aura pas de réconciliation nationale et la majorité des réfugiés ne reviendront pas. Nous le rappelons également très clairement : en l'absence de réelle transition politique, les États membres de l'Union européenne et ses institutions ne financeront pas la reconstruction.

En conclusion, nous sommes à la croisée des chemins pour enfin réussir à entrer dans un processus sérieux pour parvenir à une solution politique inclusive. La France travaille activement en ce sens en s'employant à rapprocher les acteurs du conflit. L'annonce par M. Staffan de Mistura du lancement du comité constitutionnel est une opportunité que nous devons saisir pour avancer vers une telle solution. La France poursuivra ses efforts pour protéger les civils syriens et pour que le processus politique débouche sur de réels changements constitutionnels et sur des élections véritablement libres, transparentes et inclusives.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. Ging pour son exposé qui laisse pensif.

Je me concentrerai aujourd'hui sur trois points : la nécessité de respecter le droit international humanitaire dans toute la Syrie, en particulier à Edleb; les conditions d'un retour librement consenti, sûr et digne des réfugiés; et la nécessité d'un processus politique.

Premièrement, en ce qui concerne le droit international humanitaire et Edleb, nous avons continué de voir les conséquences de l'intensification des opérations militaires en Syrie, notamment dans le sud-ouest le mois dernier. L'aide transfrontalière est nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires dans cette région; les livraisons sporadiques depuis Damas ne sont pas suffisantes. Une fois de plus, nous soulignons l'importance de respecter le droit international humanitaire et de protéger les civils, y compris les travailleurs humanitaires et le personnel médical. Bien que les hôpitaux donnent leurs coordonnées géographiques pour être à l'abri, ils sont pris pour cible depuis les airs. De telles pratiques témoignent d'un mépris choquant pour le droit international, la dignité et la décence humaines. Les parties au conflit doivent protéger tous les civils, à commencer par ceux qui fuient la violence.

Nous partageons les préoccupations exprimées dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/777) en ce qui concerne la poursuite de l'escalade militaire dans le nord-ouest. Près de 3 millions de civils vivent à Edleb, dont 1 million d'enfants. Ces personnes sont à 60 % des déplacés qui ont fui la violence ailleurs en Syrie et sont venus chercher une protection dans le nord-ouest. Les membres du processus d'Astana, qui sont les garants de la zone de désescalade, doivent leur fournir cette protection. Ils en ont l'obligation en vertu du droit international humanitaire. Nous exhortons le régime syrien et les garants d'Astana à éviter toute escalade de la violence à Edleb. Les garants d'Astana et les autorités doivent œuvrer en faveur d'une solution négociée non violente. Les réunions à venir, comme la conférence d'Istanbul, doivent être l'occasion de trouver une issue. Les parties doivent s'abstenir de toute action militaire.

Deuxièmement, en ce qui concerne les conditions d'un retour des réfugiés en toute sécurité, les Syriens restent le groupe de réfugiés le plus important au monde, avec 5,6 millions de personnes. Nous demeurons très reconnaissants aux pays voisins de leur hospitalité et soulignons l'importance que revêtent le soutien et la solidarité de la communauté internationale. Nous nous félicitons de l'accord intervenu récemment au sujet du plan d'aide humanitaire, même s'il s'est longuement fait attendre. Comme notre collègue péruvien, je tiens à signaler la situation désespérée dans laquelle se trouvent tant de déplacés. Nous insistons une fois de plus sur la nécessité que l'action humanitaire en Syrie soit fondée sur les besoins, aujourd'hui mais aussi au cours de l'année à venir.

Nous sommes scandalisés par la publication récente des registres de décès de centaines de Syriens, morts dans les centres de détention du régime. Comment parler du retour des réfugiés en toute sécurité si le régime n'est même pas disposé à protéger ses citoyens partout en Syrie? Rentrer en Syrie reste dangereux. Les 21 critères de protection, tels que définis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et que nous appuyons vigoureusement, ne sont pas en place. Tout retour librement consenti doit se faire dans un environnement politique, social et économique sûr afin de permettre aux réfugiés de rentrer dans leurs villes et villages et de se réinstaller en toute sécurité et dans la dignité. Conformément au principe de non-refoulement, garantir un retour librement consenti est au cœur d'un tel processus. Il est indispensable d'autoriser l'accès du HCR et des autres acteurs de la protection

afin qu'ils puissent vérifier le respect des 21 critères de protection.

En lien avec cette question, nous restons gravement préoccupés par la loi syrienne no 10. Cette loi semble tenter de créer de nouvelles réalités géographiques sur le terrain, et elle met en péril l'avenir tant des réfugiés que des personnes déplacées.†

Troisièmement, une solution politique est nécessaire. Recourir à une stratégie fondée sur la violence militaire et la violation des droits civils ne contribuera jamais à instaurer une stabilité et une paix à long terme. Les Syriens doivent pouvoir se rendre compte qu'ils peuvent compter sur leur gouvernement pour ramener la paix. En fin de compte, ce n'est qu'au moyen d'une solution politique inclusive que la stabilité et la paix peuvent être obtenues. La position du Royaume des Pays-Bas n'a pas changé : nous sommes favorables à une solution politique facilitée par l'ONU en application de la résolution 2254 (2015). L'on n'appuiera pas la reconstruction de la Syrie tant que la transition politique ne sera pas une réalité.†

Pour conclure, je vais faire écho à l'appel lancé dans le rapport du Secrétaire général :

« [L]es auteurs de violations graves du droit international humanitaire doivent rendre compte de leurs actes. Cette mesure est essentielle pour parvenir à une paix durable en République arabe syrienne. » (S/2018/777, par. 45)

Comme le demande le Secrétaire général, la Cour pénale internationale doit être saisie de la situation dans le pays.†

Je tiens à terminer en exprimant mon respect et mon appréciation aux agents humanitaires et au personnel médical qui risquent leur vie pour venir en aide aux victimes de la violence en Syrie.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de la présente séance d'information, consacrée à la situation humanitaire en Syrie. Elle remercie M. John Ging, Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, dont l'exposé nous instruit sur les défis humanitaires persistants, liés notamment à la poursuite des hostilités entre les parties au conflit en Syrie. De ce point de vue, l'annonce d'une prochaine offensive syrienne sur Edleb nous fait que raviver nos inquiétudes.†

En dépit de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2401(2018), la « pause humanitaire

durable » tant espérée, indispensable à la livraison de l'aide humanitaire, s'y compris les évacuations médicales, peine malheureusement à se concrétiser. Cette résolution, faut-il le rappeler, engageait toutes les parties à cesser les hostilités, afin de créer les conditions nécessaires à un accès durable et sans restriction des convois humanitaires des Nations Unies aux zones assiégées, pour mettre un terme à la détresse de millions de Syriens.†

Malheureusement, malgré les appels pressants du Conseil, les affrontements militaires se poursuivent encore, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2018/777), et connaissent une escalade de la violence, qui n'épargne ni les écoles, ni les hôpitaux. Ils contribuent ainsi à la détérioration de la situation humanitaire en Syrie. Ainsi, dans le nord-ouest du pays, précise le rapport, le nombre total de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire dans les gouvernorats d'Alep et d'Edleb a connu une hausse de plus de 570 000 depuis début 2018, pour atteindre un total de 4,2 millions. Des milliers de personnes évacuées du sud-ouest, ont été transportées à Edleb, ville qui a enregistré l'arrivée de près de 130 000 personnes déplacées, entre mars et août 2018. La détérioration préoccupante de la situation humanitaire en Syrie est par ailleurs exacerbée par les difficultés rencontrées par les acteurs humanitaires dans l'assistance aux populations en détresse.†

Dans cet environnement particulièrement difficile, où les acteurs humanitaires exercent au péril de leurs vies pour redonner espoir à des millions de Syriens, la Côte d'Ivoire voudrait saluer les actions courageuses entreprises pour le retour de quelque 147 000 civils dans la ville de Raqqa, depuis la fin des hostilités en octobre 2017, malgré la dissémination dans cette ville de restes explosifs de guerre. Mon pays se félicite en outre de la poursuite des opérations de livraisons transfrontalières de l'aide humanitaire, par les Nations Unies et les organismes spécialisés, qui a permis de venir en aide à plus de 3,3 millions de personnes en difficulté.†

Face à la dégradation de la situation humanitaire, la Côte d'Ivoire voudrait rappeler qu'il incombe aux belligérants de la crise syrienne de respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire et des droits de l'homme. Elle les exhorte, en particulier, à s'abstenir de toutes entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire. Elle souscrit à l'appel du Secrétaire général adressé à toutes les parties au conflit, à la société civile syrienne et à tous les autres acteurs, à coopérer pleinement avec le Mécanisme international impartial et

indépendant, en vue de mener les enquêtes nécessaires et traduire devant les juridictions internationales les personnes ayant commis des crimes graves au regard du droit international, depuis mars 2011.†

L'absence de consensus au sein du Conseil sur la question syrienne exacerbe davantage l'impasse du processus politique et compromet les chances d'une sortie de crise négociée du conflit syrien. Dans ce contexte, l'opération humanitaire conjointe menée par la Russie et la France nous apparaît comme un modèle de coopération qu'il convient de saluer et de perpétuer. Cette opération a, en effet, permis la fourniture de matériel médical de première nécessité à 500 blessés lourds et 15 000 blessés légers dans la Ghouta orientale. Ma délégation exhorte donc les membres du Conseil à envisager toutes formes de coopération en faveur du droit fondamental des populations syriennes à la santé, à l'éducation et au bien-être.†

La Côte d'Ivoire encourage M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus politique en Syrie, à ne ménager aucun effort pour maintenir la dynamique des consultations, en vue de réaliser de nouveaux progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration finale de Sotchi et la création d'un Comité constitutionnel dirigé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015).

La Côte d'Ivoire salue les consultations informelles de l'Envoyé spécial du Secrétaire général avec des représentants de haut niveau de la République islamique d'Iran, de la Fédération de Russie et de la République de Turquie lors de la réunion du processus d'Astana à Sotchi les 30 et 31 juillet 2018. Mon pays demeure convaincu que la paix, juste et durable, dont le Conseil souhaite l'avènement en Syrie doit être l'aboutissement d'un processus politique reposant sur un dialogue inclusif et constructif.†

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord exprimer les remerciements de ma délégation à M. John Ging, Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour son exposé informatif. Nous saluons de nouveau les efforts inlassables déployés par les équipes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour soulager les souffrances de millions de civils syriens.†

La Guinée équatoriale se joint aux délégations qui l'ont précédée pour exprimer sa profonde préoccupation devant la poursuite des hostilités dans plusieurs

provinces du sud-ouest et du nord-ouest de la Syrie. Nous condamnons les terribles attaques qui dirigées ces dernières semaines dans diverses parties du pays contre des civils et des infrastructures civiles et humanitaires dans le nord-ouest de la Syrie, et qui ont également coûté la vie à des centaines de civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants, dans les provinces d'Edleb et d'Alep.†

La population civile ne doit pas être la victime et la cible d'opérations militaires, et elle ne doit pas continuer de l'être. À cet égard, nous exhortons toutes les parties et ceux qui ont une influence sur elles à garantir une assistance humanitaire sûre, sans entrave et durable aux civils et la protection des infrastructures civiles, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.†

La Syrie est l'un des environnements les plus difficiles et les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. L'on estime que depuis le début de la crise en mars 2011, des centaines de travailleurs humanitaires et de prestataires de services, y compris les travailleurs de la santé, ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Voilà pourquoi il faut d'urgence que toutes les mesures nécessaires soient prises pour accroître leur protection et assurer la continuité des services à l'appui d'une action humanitaire efficace en faveur des personnes dans le besoin.†

Dans la région d'Edleb et alentour, la menace d'une recrudescence de la violence semblable à celle qui a été observée dans d'autres parties de la Syrie non seulement mettra en danger un grand nombre des plus de 3 millions de civils qui survivent dans cette zone densément peuplée, mais elle réduira aussi gravement la capacité des partenaires humanitaires à fournir une assistance pour sauver des vies, et deviendra à terme une véritable source de déstabilisation pour la région.†

Comme nous le répétons régulièrement, la situation humanitaire ne peut être envisagée sans aborder le processus politique. Dans ce contexte, il est indispensable que toutes les parties au conflit et tous ceux à même de les influencer parviennent à un accord véritable et sans exclusive pour régler de manière pacifique cette guerre prolongée et éviter au peuple syrien de nouvelles souffrances. De même, nous réitérons également notre ferme attachement au processus politique ouvert mené sous les auspices de l'organisation des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous espérons que les débats programmés début septembre à Genève avec l'Envoyé spécial du Secrétaire

général permettront de créer les conditions nécessaires à un règlement durable du conflit. Cela ouvrira inévitablement la voie à la nécessaire reconstruction du pays, ainsi qu'à la renaissance de son économie, grâce aux contributions financières des partenaires stratégiques.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, John Ging, de son exposé. Nous remercions de nouveau l'ONU et ses partenaires humanitaires de continuer à fournir une assistance vitale à des millions de Syriens dans des circonstances difficiles.

Nous constatons dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/777) que l'ONU ne qualifie plus aucune région de Syrie d'assiégée. En outre, le nombre de personnes déplacées a sensiblement diminué, en particulier dans le sud-ouest du pays. Certes, le retour des réfugiés et des déplacés dans certaines régions de la Syrie pourrait être considéré comme une tendance positive, mais d'après ce que nous comprenons, les besoins humanitaires sont toujours immenses. Par conséquent, l'ONU et ses partenaires humanitaires doivent être soutenus par toutes les parties de manière à pouvoir accéder à tous les Syriens qui ont besoin d'aide.

À cet égard, nous soulignons qu'un accès humanitaire sûr, rapide, durable et sans entrave aux personnes dans le besoin sur tout le territoire syrien demeure indispensable. La protection des civils et des installations civiles demeure également essentielle. Une attention particulière doit être accordée non seulement à l'efficacité de l'intervention humanitaire, mais également à la protection des travailleurs humanitaires. Pour pouvoir poursuivre leurs programmes humanitaires fondés sur les besoins, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont également besoin que le plan d'aide humanitaire pour la Syrie bénéficie d'un financement suffisant et prévisible.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'une nouvelle escalade des activités militaires à Edleb et alentour, où résident près de 3 millions de Syriens, pourrait aggraver la crise humanitaire. Le rapport du Secrétaire général avertit sans ambages qu'une recrudescence de l'escalade militaire dans cette zone non seulement entraînerait des mouvements massifs de population mais aurait également des conséquences catastrophiques pour les civils sur le plan de la protection et de l'accès à l'assistance humanitaire et à des services de base. Puisqu'Edleb est l'une des zones de désescalade, nous encourageons les garants du processus d'Astana – qui, nous en prenons bonne note, se sont réunis à la fin du

mois dernier – à respecter l'accord de désescalade et à trouver, par la voie du dialogue, une solution durable susceptible de protéger les civils dans cette zone.

Le Conseil – en particulier les membres ayant de l'influence sur les acteurs locaux – doit également jouer un rôle constructif dans la prévention de mesures militaires susceptibles d'être extrêmement lourdes de conséquence pour les civils. Comme le rappelle le Secrétaire général dans son dernier rapport, notre objectif à tous doit être de mettre un terme aux souffrances constantes et considérables du peuple de Syrie. Seul un règlement politique complet, pris en main par les Syriens et facilité par l'ONU, pourrait définitivement mettre un terme à cette tragédie humanitaire. Par conséquent, tous les efforts doivent être faits pour accélérer les progrès sur le volet politique.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Pour commencer, nous remercions M. John Ging de son exposé très éclairant et nous saluons les efforts consentis par tous les travailleurs humanitaires en Syrie, comme ailleurs dans le monde. Au nom de l'État du Koweït, je tiens également à souscrire à la déclaration faite par le représentant de la Suède. Je voudrais toutefois aborder quelques points supplémentaires.

La province d'Edleb, où vivent près de 3 millions de personnes, est sous les feux de l'actualité en raison de divers rapports faisant état d'un risque d'escalade militaire sur place. Une escalade, quelle qu'elle soit, ne manquerait pas d'aggraver la crise humanitaire actuelle, et nous exhortons toutes les parties à respecter l'accord de désescalade. Recourir à l'option militaire à Edleb aurait des conséquences humanitaires désastreuses, d'autant plus que la moitié de la population sur place est constituée de personnes déplacées. En outre, des millions de personnes à Edleb et dans les zones avoisinantes ont besoin d'aide humanitaire. Les efforts diplomatiques doivent donc être intensifiés par tous les acteurs au plus haut niveau pour éviter des affrontements sanglants et de nouvelles effusions de sang, de manière à empêcher une reproduction des tragédies survenues à Alep et dans la Ghouta orientale.

Nous sommes convaincus que le mécanisme d'assistance transfrontière est un rouage essentiel de l'aide humanitaire en Syrie, où des millions de personnes dépendent de ce mécanisme, qui a permis d'acheminer une aide humanitaire à plus de 600 000 personnes en juillet. Cela témoigne de son efficacité et de son importance, ainsi que de la nécessité de proroger son mandat en temps voulu.

Des millions de Syriens ont été déplacés ces dernières années en conséquence de la guerre, de la destruction délibérée de zones résidentielles et d'infrastructures vitales telles que les routes, les hôpitaux et les écoles, et des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Tous les réfugiés syriens ont le droit de regagner leurs foyers, et nous réitérons ce que nous avons déjà dit et ce que le Secrétaire général a indiqué dans son rapport mensuel, sur la nécessité de permettre aux réfugiés de regagner volontairement leurs foyers dans des conditions de sûreté et de dignité.

Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, est actuellement en déplacement en Syrie, et nous espérons que les autorités syriennes coopéreront davantage avec l'Organisation des Nations Unies et ses organismes humanitaires spécialisés en assurant un accès humanitaire effectif et sans entrave afin de porter secours à tous ceux qui en ont besoin en Syrie. À cet égard, nous rappelons qu'il y a six mois, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2401 (2018), qui appelait à un cessez-le-feu immédiat, à l'acheminement de l'aide humanitaire et à l'évacuation des blessés. Malheureusement toutefois, cette résolution n'a pas été effectivement mise en œuvre sur le terrain. C'est très frustrant, car les résolutions qui ne sont pas appliquées n'ont aucun intérêt et ne peuvent pas aider les civils innocents. L'histoire n'oubliera pas que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'assumer ses responsabilités, qu'il s'agisse de mettre fin aux violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui ont été commises tout au long de la crise syrienne, ou de faire en sorte que leurs auteurs répondent de leurs actes.

Pour terminer, nous devons tous intensifier nos efforts afin d'enregistrer davantage de progrès concrets sur la question de la Syrie. Nous espérons que la diplomatie de haut niveau à laquelle nous avons assisté récemment aboutira à un règlement global de cette crise, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). Ce règlement devra être entériné par toutes les composantes de la population syrienne et répondre à leurs aspirations légitimes, tout en préservant l'unité, l'indépendance et la souveraineté de la Syrie.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging, de son exposé. Nous avons pris

bonne note du dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/777) sur l'aide humanitaire transfrontière.

À l'heure actuelle, la situation humanitaire en Syrie continue de connaître des difficultés. Les parties en présence en Syrie doivent agir en tenant dûment compte de l'avenir du pays et du bien-être de sa population, respecter les résolutions du Conseil de sécurité et combler leurs divergences par le biais du dialogue et de la concertation, de manière à soulager immédiatement la situation humanitaire. L'ONU et la communauté internationale doivent intensifier leur communication et leur coopération avec le Gouvernement et apporter un soutien à toutes les régions ayant besoin d'aide sur le territoire syrien. Dans le même temps, la fourniture de l'aide humanitaire en Syrie doit strictement suivre les principes de neutralité, d'impartialité et de non-politisation, tout en étant fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Nous avons également pris acte des informations faisant état du retour de réfugiés et de déplacés syriens. Ce n'est que quand des progrès soutenus auront été réalisés dans la reconstruction du pays que les populations pourront retrouver l'espoir et que la paix et la stabilité à long terme en Syrie seront pleinement garanties. La communauté internationale doit appuyer activement la reconstruction de la Syrie, notamment en redoublant d'efforts en matière de déminage et de neutralisation d'engins explosifs improvisés et d'autres restes explosifs de guerre, afin de créer les conditions propices au retour des réfugiés et des déplacés.

Les organisations terroristes continuent de faire peser une menace sur la sécurité du peuple syrien. Nous devons consolider les progrès réalisés en matière de lutte contre le terrorisme et prévenir la résurgence des organisations terroristes. La communauté internationale doit s'employer à renforcer sa coopération et lutter résolument contre toutes les organisations terroristes inscrites sur la liste du Conseil de sécurité afin de maintenir la stabilité et la sécurité dans la région.

Nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir un règlement politique de la question syrienne si nous voulons améliorer effectivement la situation humanitaire en Syrie. La communauté internationale doit faire preuve d'unité afin d'appuyer l'ONU en sa qualité de médiateur principal et les efforts de l'Envoyé spécial De Mistura visant à faire avancer le processus politique, un processus qui doit être dirigé et pris en main par la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015). Le

Conseil de sécurité doit maintenir son unité en ce qui concerne la question humanitaire en Syrie et créer les conditions propices à un règlement politique.

L'Envoyé spécial du Gouvernement chinois pour la question syrienne, l'Ambassadeur Xie Xiaoyan, s'est rendu en Syrie et dans les pays de la région à la fin de juillet. Il procéda à des échanges de vues avec les parties concernées et a joué un rôle constructif et actif pour faciliter le règlement politique de la question syrienne.

La Chine estime que la situation humanitaire en Syrie est grave et apporte sa contribution pour alléger les souffrances du peuple syrien. En mai, la Chine a accueilli un atelier sur le développement et la reconstruction de la Syrie. En juillet, durant la séance d'ouverture de la huitième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe, le Président Xi Jinping a annoncé une nouvelle contribution par la Chine de 600 millions de yuan à la Syrie, à la Jordanie, au Liban et à d'autres pays, destinée à l'aide humanitaire et aux activités de reconstruction sur le terrain. La Chine continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider la Syrie et ses voisins qui ont été touchés par la question des réfugiés.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Directeur de la Division des opérations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging, de son exposé sur la grave situation humanitaire en Syrie.

Nous avons lu avec beaucoup d'attention le dernier rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité (S/2018/777). Nous suivons de près l'évolution de la situation sur le terrain et nous sommes conscients de la gravité de la situation humanitaire. Pour éviter toute nouvelle dégradation de la situation humanitaire, il est essentiel de garantir un accès sûr, soutenu et sans entrave de l'ONU aux personnes ayant besoin d'assistance sur l'ensemble du territoire, au-delà des lignes de conflit et à des secteurs récemment passés sous le contrôle d'une partie adverse. Nous rendons hommage au système des Nations Unies et à ses partenaires humanitaires pour le travail qu'ils effectuent dans le cadre d'opérations humanitaires dangereuses en Syrie, d'une importance et d'une ampleur sans précédent.

Le processus de négociations politiques est difficile mais comme on le dit, la diplomatie est l'art du possible. Nous ne devons pas perdre l'espoir que

les parties au conflit, ainsi que les principaux acteurs, parviendront bientôt à un accord politique.

Nous nous félicitons des résultats de la réunion internationale qui s'est tenue à Sotchi, dans le cadre des pourparlers d'Astana, au cours de laquelle toutes les parties aux négociations se sont mises d'accord sur les postulats fondamentaux de la paix, notamment la création de conditions nécessaires à la mise en place d'une commission constitutionnelle à Genève.

Nous estimons que le retour des personnes déplacées dans leurs foyers et le retour des réfugiés syriens qui se trouvent dans les pays voisins et européens dans leur pays d'origine sont des questions pressantes. Nous espérons que la nouvelle commission constitutionnelle pour la Syrie, dont la mise en place est en cours sous les auspices de l'ONU, jouera un rôle important à cet égard.

Notre priorité doit être de préserver et d'appuyer cette nouvelle dynamique et de créer des conditions propices à la paix, au lieu de tenir des propos belliqueux ou de lancer des interventions militaires, ce qui pourrait réduire à néant tous les progrès accomplis jusqu'à présent. Notre règle de conduite doit être la paix, et non la guerre.

Enfin, le Kazakhstan estime qu'il convient de préserver les institutions de l'État syrien et de les appuyer pour qu'elles s'engagent sur la voie de la démocratie, dans le respect de l'état de droit. La destruction de l'État ou les tentatives visant à changer ses institutions par la force ne feront qu'exacerber le chaos, comme en témoignent les conséquences de près de huit ans de combats. Nous souscrivons également à l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles fournissent toutes les garanties de sécurité nécessaires pour assurer la prestation des services dans le sud du pays, en toute impartialité et sans aucune distinction.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ging de son exposé.

La situation se stabilise dans de nombreuses régions de la Syrie. Les autorités sont en train de créer des conditions favorables au retour des réfugiés et des déplacés dans la dignité et en toute sécurité. Le Gouvernement syrien a appelé ses citoyens à rentrer chez eux et à participer à la reconstruction du pays après ce conflit dévastateur. Il a donné des garanties de sécurité et de sûreté. Comme Damas n'a cessé de l'expliquer, la loi No 10 ne vise pas à porter atteinte aux droits de propriété. Un ensemble de mesures ont été élaborées pour simplifier le contrôle des passeports, les contrôles

douaniers, l'accès aux services sociaux et médicaux, l'aide à la formation et à l'emploi, ainsi que les prêts préférentiels.

Dans le même temps, avec l'appui d'experts russes, des efforts sont en cours pour déminer, déblayer les décombres et réparer les infrastructures. Au total, 93 établissements médicaux et 226 établissements d'enseignement ont été remis en état; 318 kilomètres de routes ont été réparés; 242 kilomètres de lignes électriques ont été posés; 88 centrales électriques ont été mises en service; 72 installations d'approvisionnement en eau, deux puits de pétrole et deux centrales énergétiques ont été mis en service. Dans 118 localités des provinces d'Alep, de Damas, de Deir ez-Zor, de Lattaquié, de Hama et de Homs, des travaux sont en cours pour remettre en état 82 écoles, 56 écoles maternelles, 58 boulangeries, 59 stations de pompage, 54 centrales électriques, 50 installations médicales et plus de 500 maisons.

La Russie a établi en Syrie un centre d'accueil, de triage et d'hébergement des réfugiés, qui fournit des informations sur les villes prêtes à accueillir des personnes. Le processus de retour des Syriens dans leurs foyers prend de l'ampleur. Au total, depuis septembre 2015, plus de 238 000 réfugiés sont rentrés en Syrie en provenance de l'étranger, et plus de 1,2 million de personnes déplacées ont regagné leurs foyers. Depuis le mois de juillet, plus de 9 000 réfugiés, surtout en provenance du Liban et de la Jordanie, sont rentrés dans le pays. Des centres d'accueil ont été créés dans 412 localités, et ont permis de placer près de 1,5 million de personnes.

Il est clair qu'il convient d'intensifier les efforts visant à aider les Syriens à remettre en état les infrastructures endommagées. Il est inacceptable de poser des exigences artificielles qui ne feront que compliquer ce processus. Il est grand temps de tenir compte des évaluations de l'ONU sur les incidences négatives des sanctions unilatérales sur les conditions de vie des Syriens ordinaires et de renoncer à ces mesures inhumaines.

L'ONU, en particulier le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), doit jouer un rôle important dans le processus de retour des Syriens. Jusqu'à présent, le HCR a adopté une position assez passive, peut-être à cause d'une directive interne de l'ONU, élaborée à la fin de l'année dernière par le Département des affaires politiques sans consulter les États Membres. Cette directive existe bel et bien, malgré les tentatives maladroites de nier ce fait. Cette directive interdit aux organismes des Nations Unies de participer aux efforts de

reconstruction de la Syrie avant que des changements politiques ne soient effectués dans ce pays. Qu'est-ce que cela nous rappelle? C'est, mot pour mot, la position politisée bien connue des principaux pays occidentaux, que le Secrétariat a, pour une raison quelconque, adoptée comme le mot de la fin. Cette approche irresponsable, qui va à l'encontre de la neutralité de l'ONU, doit être immédiatement réexaminée.

Dans le même temps, nous avons été surpris de la vitesse à laquelle le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fourni une assistance aux militants des Casques blancs en Jordanie qui avaient été évacués du territoire syrien par leurs sponsors. Il semblerait que les Syriens ordinaires qui veulent rentrer chez eux ne méritent pas d'aide, alors que ceux qui encouragent les extrémistes en se faisant passer pour des acteurs humanitaires sont accueillis à bras ouverts. Ces deux poids, deux mesures sapent la crédibilité de notre organisation internationale.

Nous convenons que la situation à Edleb mérite une attention particulière. La tâche prioritaire reste la séparation entre l'opposition modérée et les terroristes. À Edleb, nous voyons les forces concentrées du Front el-Nosra qui tentent de prendre la tête et de diriger d'autres groupes, y compris ceux qui souhaitent la réconciliation nationale. Les terroristes ont détenu plus de 2 000 personnes « peu fiables », soupçonnées de vouloir parvenir à un accord avec les autorités syriennes.

Nous sommes témoins de provocations constantes contre l'armée syrienne et des civils innocents dans les zones voisines des zones de désescalade. Pendant le seul mois d'août, les positions des forces gouvernementales ont été bombardées 383 fois par des mortiers, des batteries antiaériennes et des mitrailleuses de gros calibre. Vingt et un soldats et 10 civils ont été tués. Les quartiers résidentiels d'Alep ont également été bombardés. Nous avons abattu 45 drones lancés sur la base aérienne de Hmeïmim. Ces drones ne se limitent pas à des missions de reconnaissance; ils transportent parfois une charge utile explosive. Ces pratiques seront contrées.

Nous appelons les commandants des groupes armés illégaux à s'abstenir de provocations et à s'engager sur la voie d'un règlement pacifique. Cette option est toujours disponible. Cependant, le statu quo actuel est inacceptable. En violation de la souveraineté syrienne, les États-Unis ont illégalement installé la base aérienne militaire de Tanf dans le sud du pays, dans la zone de sécurité où se trouve le camp de réfugiés de Roukban, là où des centaines de terroristes de l'État islamique d'Iraq

et du Levant (EIIL) et du Front el-Nosra se sentent en sécurité et mènent des raids contre les zones libérées. L'acheminement de l'aide humanitaire à ce camp n'a pas encore été mis en place. Nous espérons que cette situation sera résolue

Malheureusement, le rapport du Secrétaire général (S/2018/777) ne tient pas dûment compte de la situation dans la région de Roukban. De plus, la politique essentiellement néocoloniale de division du pays s'est poursuivie, tandis que dans le nord-est de la Syrie, avec l'appui de la coalition, des structures quasi-étatiques qui ont prêté allégeance à la coalition ont été mises en place. Nous constatons une augmentation du nombre de sites militaires des puissances occupantes qui font partie de la coalition. Il y a des preuves évidentes d'une présence terroriste consolidée dans le pays qui tente d'assurer le contrôle des ressources du pays. Cela va à l'encontre des déclarations selon lesquelles le seul but de la présence militaire est de combattre l'EIIL.

La séance de juillet sur la situation humanitaire en Syrie (voir S/PV.8320) a porté sur la protection des enfants. Certaines délégations ont dit tous les mots justes au sujet des tâches prioritaires, y compris la réadaptation psychologique des enfants et la garantie de conditions normales pour leur retour à l'école. C'était encourageant et nous avons commencé à demander à nos collègues quelles mesures ils avaient l'intention de prendre pour aider les enfants syriens. À notre grande surprise, il nous a semblé qu'ils n'avaient pas de plans à cet effet. En d'autres termes, le but était simplement d'attirer l'attention sur la question. Il est inutile de faire du bruit et de faire en public montre de compassion. Les Syriens comprennent leurs problèmes mieux que quiconque. Ce qui est nécessaire, c'est une aide concrète.

Avant le début de la séance, vous avez fait la déclaration suivante à la presse, Madame la Présidente. Je vais en citer une partie.

« Nous nous souvenons tous du risque possible d'attaques chimiques. Toutes ces questions seront examinées lors de la séance du Conseil de sécurité. Le Ministère russe de la défense a fait une déclaration à ce sujet. Je crois qu'il s'agit d'une histoire incroyablement fausse, même selon les normes de la propagande russe. Ces déclarations du Ministère de la défense sont absurdes et comiques. Nous ne préparons aucune attaque chimique. Nous pensons qu'il serait préférable que le Ministère russe de la défense et le Gouvernement russe usent de leur influence

pour convaincre Assad de ne pas utiliser d'armes chimiques et de ne pas attaquer sa propre population ».

Le Ministère russe de la défense n'a pas l'habitude de faire des déclarations fausses, absurdes et comiques. Peut-être que les ministères de la défense d'autres pays ont l'habitude de le faire, mais certainement pas celui de la Russie. Si notre ministère de la défense fait une déclaration, il le fait sur la base de faits concrets. Qu'il me soit permis de dire quelques mots sur cette déclaration et de laisser aux membres du Conseil le soin de décider si elle est comique ou non.

En Syrie, une autre provocation est en préparation qui est liée à l'utilisation d'armes chimiques. Les terroristes associés au Front el-Nosra qui ont occupé la province d'Edleb veulent faire obstacle à l'armée gouvernementale et comptent sur d'autres actions d'intimidation de la part des États-Unis et de leurs alliés contre Damas. Il est difficile de considérer comme une simple coïncidence le fait que les dirigeants les plus odieux des terroristes – Al-Baghdadi et Al-Julani – ont récemment fait leur apparition dans les médias. Selon des informations fiables, deux camions de grande capacité sont arrivés dans la région de Saraqeb en provenance du village d'Afs, accompagnés de huit employés des Casques blancs. Au point d'arrivée, ils ont été accueillis par deux commandants de haut rang d'Ahrar el-Cham. Les Casques blancs ont livré un volume considérable de substances toxiques à un entrepôt d'armes et de lubrifiants combustibles situé à Saraqeb. Plus tard, certains des produits chimiques, contenus dans des barils en plastique non marqués, ont été transférés dans de petits véhicules et transportés vers une autre base militaire dans la partie sud de la province d'Edleb. Huit conteneurs de chlore ont été livrés à la ville d'Edleb dans le district de Jisr el-Choughour. Après le transfert de la cargaison aux combattants affiliés à Hezb-i Islami el-Turkistani, ils ont été transportés au village d'Hallouz, où ils ont été accueillis par un groupe spécial qui devait organiser une livraison de premiers secours aux victimes d'armes chimiques. La partie syrienne a informé les membres du Conseil de sécurité et du Comité créé par la résolution 1540 (2004) de cette situation. Le groupe a suivi une formation à la manipulation des armes chimiques, sous la direction de spécialistes de la société de sécurité privée britannique Olive. Avec la participation active des services de renseignement occidentaux, cette provocation doit servir de prétexte à la troïka occidentale pour mener des attaques de missiles et des frappes aériennes

contre l'infrastructure militaire de la Syrie, comme elle l'a fait dans le passé.

Nous avons tous entendu des déclarations au plus haut niveau politique à Washington, Londres et Paris sur la volonté de répondre par la force aux armes chimiques. Et ces capitales menacent également de mener des actions encore plus larges, oubliant probablement qu'à la suite de l'agression d'avril, elles avaient déclaré que le potentiel chimique présumé du régime à cette époque avait été complètement détruit. Ce n'est pas par hasard que le destroyer *USS The Sullivans* est arrivé dans le golfe Persique, armé de 56 missiles de croisière, ou qu'un bombardier de l'armée de l'air des États-Unis, armé de 24 missiles de croisière air-sol, est arrivé à la base aérienne d'Oudeïd au Qatar. En d'autres termes, nous sommes avertis.

Dans le même temps, les réseaux d'information arabes ont diffusé des informations selon lesquelles les cas d'enlèvement d'enfants par des terroristes dans les villages de la province d'Edleb ont augmenté. Ces enfants seront probablement utilisés pour les « épisodes mis en scène » par les Casques blancs et financés par leurs sponsors occidentaux.

Les forces armées syriennes n'ont pas d'armes chimiques et n'ont pas l'intention d'utiliser de telles armes. Il n'est pas nécessaire que l'armée le fasse. Nous l'avons dit à maintes reprises. Les gens sains d'esprit n'utiliseraient pas des moyens inutiles d'un point de vue militaire, car cela déclencherait des représailles de la part de trois grandes puissances.

Toutefois, l'annonce de ces plans et l'attente d'une provocation des militants pourraient conduire au déclenchement de ces frappes. Merci de nous avoir avertis. Nous voulons à notre tour les avertir que nous sommes pleinement conscients de ces plans dévoyés et leur conseillons vivement de les abandonner. La mise en œuvre de ces plans portera un coup à un règlement en Syrie, mais n'aidera pas les guérilleros qu'ils protègent.

Nous voyons bien que certains pays occidentaux prennent plus ouvertement le parti du Front el-Nosra et s'efforcent de protéger les terroristes. Ils manipulent grossièrement la question chimique pour faire pression sur Damas et ses alliés, agitant la menace de la force pour des raisons d'ordre interne au lieu de déployer toute cette énergie pour parvenir à un règlement politique, lutter contre les terroristes et promouvoir la reconstruction après la guerre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le protocole exige de moi que je remercie le représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration. Je reviendrai sur certaines de ses allégations dans un instant. En ma qualité de Présidente, je rappelle aux membres du Conseil de sécurité et aux autres orateurs la note du Président S/2017/507 en vertu de laquelle ils doivent limiter leurs déclarations à une durée maximale de cinq minutes.

Je vais maintenant m'exprimer à titre national, et c'est exactement ce que je vais faire.

Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour remercier M. John Ging et rendre hommage aux travailleurs humanitaires, qui travaillent dans des conditions extraordinairement difficiles. Je veux également réfuter les allégations qui viennent d'être proférées contre le Département des affaires politiques. À ma connaissance, tout le monde à l'Organisation des Nations Unies s'efforce de faire tout ce qui est possible pour aider le peuple syrien et soutenir le processus politique.

Je crois qu'il est clair, d'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, que la situation, en particulier dans la province d'Edleb, est désastreuse. Toutes les prétendues réalisations énumérées par le représentant de la Fédération de Russie ne sont que chimères. Elles n'aideront pas la population d'Edleb. Il y a 3 millions de civils en danger dans la province d'Edleb et pourtant, le régime syrien intensifie son action militaire contre eux. Je souhaiterais savoir quelles forces auraient été réinstallées à Edleb, et je voudrais souligner que nous tiendrons les commandants responsables de toute attaque commise contre les civils.

Je voudrais également me faire l'écho de ce qu'ont dit les représentantes des États-Unis et de la France. Le Royaume-Uni réagira lui aussi comme il se doit si le régime d'Assad utilise à nouveau de façon illicite des armes chimiques, qui ont déjà eu des conséquences humanitaires catastrophiques pour la population syrienne.

J'ai trois questions concernant la situation humanitaire. Elles ont trait au fait que les convois de l'ONU n'ont pas accès à 6 000 personnes déplacées à Damas et dans la Ghouta orientale depuis deux mois, qu'un million de personnes demeurent dans des zones difficiles d'accès, où 11 % seulement des convois interinstitutions peuvent procéder à une évaluation des besoins et fournir une assistance, et que l'Organisation des Nations Unies n'a toujours pas obtenu les garanties de

sécurité nécessaires pour que les convois humanitaires puissent passer par le poste frontière de Ramta depuis la Jordanie, ce qui est contraire à la résolution 2393 (2017), comme cela a déjà été dit. J'espère que le représentant syrien sera en mesure de nous expliquer ce qu'il en est dans ses commentaires.

Le représentant de la Fédération de Russie a parlé des réfugiés qui rentraient chez eux. Je pense que les opérations militaires en cours, l'absence d'accès humanitaire, les bombardements d'écoles et d'hôpitaux, et les arrestations arbitraires montrent exactement pourquoi les conditions ne sont pas réunies pour permettre un retour en masse des réfugiés.

M. Ging a déclaré qu'Edleb pourrait se retrouver dans une situation d'une gravité sans précédent. Nous sommes habitués aux superlatifs lorsqu'il s'agit de la Syrie et avons l'habitude de les voir dépassés. Il a également cité Kofi Annan, et, comme d'autres, je pense que le meilleur hommage que nous puissions lui rendre est de poursuivre nos efforts pour accélérer le processus politique et rétablir la paix en Syrie.

Je voudrais faire une observation sur la reconstruction. Comme notre collègue syrien l'a dit et comme l'ont confirmé tous les États membres de l'Union européenne et les États-Unis, il n'y aura pas d'aide à la reconstruction tant qu'il n'y aura pas de processus politique crédible et durable. Il n'y aura pas de plan Marshall pour la Syrie; il n'y aura pas de plan de Bruxelles pour la Syrie. Si plan il y a, il faudra que ce soit un plan de Moscou, un plan Poutine.

Je voudrais maintenant revenir sur certaines des déclarations faites par l'Ambassadeur de la Fédération de Russie. Aujourd'hui, le Ministère russe de la défense a fait une déclaration dans laquelle il a dit – et les membres de sa mission s'en sont fait l'écho – que le Royaume-Uni et les Casques blancs étaient impliqués dans la préparation d'attaques à l'arme chimique contre le peuple syrien. Je n'ai pas utilisé le mot « risible » dans mon communiqué de presse. Ce que j'ai dit, c'est que, même à l'aune des normes scandaleuses qui sont celles de la propagande russe, cette allégation est proprement ahurissante. Ce n'est absolument pas vrai et cela a été réfuté par le commandant des forces britanniques au Koweït, qui appuie la coalition. Je suis heureuse de le réfuter une fois de plus ici, et je suis heureuse de réfuter toute allégation selon laquelle le Gouvernement britannique ou les forces britanniques coopéreraient avec des terroristes sur le terrain.

La seule explication plausible pour expliquer pourquoi ces rumeurs sont propagées, si ce n'est pour multiplier le nombre de fausses nouvelles dans le système, c'est que ce serait un écran de fumée pour cacher une nouvelle attaque imminente du régime syrien contre son propre peuple à Edleb. Je répète ce que les Français, les Américains et moi-même avons dit tout à l'heure quant à une réaction appropriée : nous ne disposons pas d'informations sur des livraisons de chlore. Par conséquent, si le Ministère russe en a, l'explication la plus plausible est qu'il s'agit d'une tentative de fixer à titre préventif l'ordre du jour ainsi que l'interprétation qui sera faite d'une terrible attaque à venir. J'exhorte la Russie à user de tout son pouvoir de persuasion pour convaincre les autorités syriennes de ne pas attaquer leur propre population et de ne plus jamais utiliser d'armes chimiques interdites.

J'appelle l'attention du Conseil sur le fait que nous avons reçu une lettre des autorités syriennes nous avertissant de l'imminence d'une attaque. Je voudrais rappeler au Conseil que, le 10 mars, les autorités syriennes ont adressé une lettre au Conseil de sécurité pour mettre en garde contre une attaque chimique dans la Ghouta orientale, et un mois plus tard, le 10 avril, une attaque a été commise et a été imputée aux autorités syriennes.

Je le répète une fois de plus, nous condamnons l'utilisation d'armes chimiques et je répète également à nouveau que le Gouvernement britannique honorera toujours son engagement à interdire l'utilisation de ces armes et travaillera avec ses partenaires internationaux pour faire en sorte que cette interdiction soit respectée.

Je reprends maintenant mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir mentionné les deux lettres que nous avons adressées à la présidence et aux membres du Conseil de sécurité pour ce qui est de la question des armes chimiques, mais aussi d'avoir évoqué le risque très grave auquel nous sommes confrontés concernant l'utilisation possible d'armes chimiques une nouvelle fois à Edleb.

Vous m'avez posé une série de questions, Madame la Présidente, et j'espère que la présidence sera patiente et écoutera mes réponses pendant quelques minutes, étant donné que j'ai écouté les membres du Conseil

pendant plus d'une heure et demie. Il y a plusieurs points importants nécessitant des explications que je mentionnerai avant de lire ma déclaration.

Premièrement, durant la période couverte par le rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Ministère des affaires étrangères a approuvé 2 700 demandes du Programme alimentaire mondial pour fournir de l'aide aux zones libérées. Le Ministère des affaires étrangères a confirmé avoir approuvé ces 2 700 demandes.

Deuxièmement, ce mois-ci, nous avons fourni une explication détaillée aux membres du Conseil et aux États Membres sur la signification sens et les objectifs de la loi no 10, explication qui réfute clairement toutes les affirmations et informations injurieuses et fallacieuses au sujet de cette loi. Il n'est donc plus nécessaire de revenir là-dessus.

Troisièmement, le Croissant-Rouge arabe syrien continue de fournir tous les jours, en collaboration avec les partenaires humanitaires locaux et internationaux, une aide en tout genre. Des dizaines de convois parviennent aux régions dont les habitants ont besoin d'une aide humanitaire. Notre problème avec l'OCHA est le suivant. M. Ging a dit tout à l'heure que seuls quatre convois ont reçu l'aval du Gouvernement. Ce n'est pas vrai. L'OCHA ne compte que ses propres convois ou ceux auxquels il contribue. Si, par exemple, il y a un convoi du Programme alimentaire mondial, l'OCHA n'en tient pas compte. Si un convoi est envoyé par le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'OCHA ne le prend pas en considération non plus. Idem pour les convois de la Croix-Rouge. Des milliers de convois, des tonnes d'aide arrivent dans les zones où les populations ont besoin d'aide, mais l'OCHA n'en tient pas compte dans ses statistiques. Pour lui, il n'y a que quatre convois qui ont pu parvenir ce mois-ci dans ces régions. Or c'est faux et cela sème la confusion parmi les membres du Conseil.

Nous avons mis en garde à maintes reprises contre le fait qu'il y a dans ce jeu de quilles un chien fou, qui menace, par sa maladresse, les fondements de notre action commune et dissimule la réalité simplement pour couvrir les violations des dispositions de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international que commettent certains membres permanents du Conseil.

De toute évidence, les politiques et pratiques de certains gouvernements occidentaux contre mon pays se poursuivent. Au lieu de faire leur mea culpa et

d'assumer leur responsabilité politique et juridique dans cette guerre terroriste qui est menée contre la Syrie et son peuple, et au lieu de corriger leurs politiques catastrophiques à l'encontre de notre région en général et de mon pays en particulier, ces gouvernements persistent et signent dans leur agression menée par l'entremise de leurs drapeaux noirs, de leurs casques blancs et de leurs lignes rouges. Ils préparent actuellement une nouvelle mise en scène sanglante qui verra l'utilisation d'armes chimiques dans le nord-ouest de la Syrie, l'objectif étant d'entraver le processus politique en cours et de justifier devant le Conseil l'agression que mènent plusieurs gouvernements de pays occidentaux contre mon pays afin d'en occuper une partie du territoire et de prêter main forte aux derniers terroristes qui s'y trouvent.

Le Gouvernement de mon pays condamne la déclaration publiée il y a quelques jours par les États-Unis, la France et la Royaume-Uni; déclaration que nous rejetons dans sa forme et dans son contenu. La Syrie a dit et répété qu'elle considère l'emploi d'armes chimiques immoral, où que ce soit, en toutes circonstances et quelles que soient les personnes visées. Nous réaffirmons une nouvelle fois que nous ne possédons pas d'armes chimiques et que nous avons honoré nos obligations auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, laquelle a informé les parties prenantes internationales, y compris le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, que la Syrie avait effectivement respecté ses obligations à cet égard. Est-il vraiment utile de répéter à chaque séance que les stocks chimiques syriens ont été détruits en Méditerranée sur le navire américain *MV Cape Ray*? Pendant ce temps-là, les stocks israéliens d'armes nucléaires, chimiques et biologiques attendent toujours, eux, que le Conseil ordonne leur destruction.

Je mets à la disposition du Conseil des informations dûment documentées sur les préparatifs auxquels se livrent actuellement les terroristes du Front el-Nosra et d'autres groupes qui leur sont affiliés en vue d'utiliser des armes chimiques contre les civils à Edleb, le tout dans le but de faire accuser les forces syriennes et de justifier une agression militaire de la part des gouvernements des pays auxquels j'ai fait référence qui soutiennent ces organisations terroristes, à l'image de ce qui s'est produit lors de l'agression américaine contre l'aéroport de Chaaïrat, le 7 avril 2017, ou lors de l'agression menée conjointement par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni le 14 avril 2018.

Un crime est en préparation et nous demandons instamment aux pays qui ont de l'influence sur ces groupes terroristes d'interdire à leurs agents de le mettre en œuvre. Je signale que, dans l'optique de ce scénario, de cette nouvelle mise en scène, huit barils de chlore ont récemment été transférés dans le village d'Hallouz dans la province d'Edleb. Les terroristes du Parti islamique du Turkestan et du Front el-Nosra, que les rédacteurs des rapports du Secrétariat qualifient de « groupes d'opposition armés non étatiques », s'apprêtent à utiliser des produits chimiques toxiques contre des civils en Syrie, y compris des dizaines d'enfants ayant été kidnappés dans les campagnes aux alentours d'Alep et d'Edleb, et à accuser ensuite le Gouvernement de manière à justifier une agression contre ce dernier.

Toute agression contre mon pays serait une agression contre un Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies et contre la paix et la sécurité internationales. Elle reviendrait à soutenir le terrorisme et à saper

les efforts que nous déployons avec nos alliés pour lutter contre ce fléau. Mais attention, car on ne récolte que ce que l'on sème.

Je m'arrête là, Madame la Présidente, afin de respecter votre demande, en précisant toutefois que cette séance est très importante pour nous puisqu'elle concerne notre pays et que tout le monde a parlé longuement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous l'existence de la note présidentielle S/2017/507. Nous évoquons chaque mois la question de la Syrie, cela laisse amplement le temps à chacun de présenter son point de vue.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur cette question, ainsi que sur un autre sujet, dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 15.